

**COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2020**

MB/CTP

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MIR, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Jacques SALAT – René DARAN – Christophe BOURREC – Marie-Françoise VIDALON - Alain DEDIEU - Hélène GUIOUNET - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Daniel GASPA – Jean-Henri MIR - Nicolas HERQUÉ (arrivé à 19h00) –

PROCURATIONS : Aline NARS à André MIR

Sophie REY à Marie-Françoise VIDALON

Nicolas HERQUÉ à Jacques SALAT (jusqu'à 19h00, heure d'arrivée)

ÉTAIENT ABSENT (excusé) : Jacques ROCA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alain DEDIEU

-
- ◆ Procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2020.
Approuvé.
 - ◆ Décision modificative n° 2 : pas de modification de l'équilibre budgétaire.
Adoptée à l'unanimité.
 - ◆ Confortement de l'offre sportive – site des terrains de tennis : sur 5 tennis, seuls 2 sont réellement utilisés. Quelle réhabilitation du site ?
 - ↳ au moins deux terrains dont l'un pourrait accueillir d'autres disciplines grâce à un marquage adapté et l'autre serait couvert ;
 - ↳ création d'un padel ;
 - ↳ réhabilitation de terrains de tennis et statu quo.Coût prévisionnel de l'opération dans le cadre d'un court de tennis et d'un padel couverts : 639 224 € à déposer auprès du Pôle Touristique.
Adoptée à l'unanimité.
 - ◆ Modification du tableau de la voirie communale : ajout de la route du Col du Portet 8 000 mètres.
Adoptée à l'unanimité.
 - ◆ Solidarité sinistre tempête Alex : attribution d'une subvention à l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité des Alpes Maritimes : 1 000 €.
Adoptée à l'unanimité.
 - ◆ Recrutement d'agents contractuels (saison d'hiver 2020-2021) : concernant divers grades pour les services administratifs, services techniques, Police Municipale et Pôle petite enfance.
Adoptée à l'unanimité.
 - ◆ Réalisation d'heures supplémentaires et complémentaires personnel communal : la délibération du 26 janvier 2010 relative au régime indemnitaire est modifiée pour permettre le paiement d'heures supplémentaires à des agents non titulaires à temps complet et à temps partiel de catégorie C relevant des cadres d'emploi suivants :
 - ASVP
 - Adjoint d'animation
 - Animateur.*Adoptée à l'unanimité.*
 - ◆ Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.
Il est donné communication des décisions prises par le Maire.
- En marge du Conseil Municipal, les questions suivantes ont été abordées, elles concernent :
- Le contentieux introduit par NP'Y contre l'avenant n°7 à la DSP signée entre le SIVU AURE 2000 et la Commune.
- .../

- Les réponses apportées par la Commune aux observations formulées par les personnes publiques associées dans la procédure du PLUi.
- La réorganisation des services communaux.
- Le dossier de la terrasse des « 3 guides » : le Conseil Municipal propose un bail commercial dérogatoire pour 3 ans pour un montant de 7 000 € puis un bail commercial de droit commun pour un montant de 15 000 € ou, à la convenance des intéressés, un bail commercial de droit commun dès maintenant.
- La piste VTT Pla d'Adet-Vignec par Cadeilhan-Trachère.
- Le schéma de développement touristique porté par l'OT : 1^{er} comité de pilotage fin novembre pour présenter les premières orientations. Fin du projet janvier 2021. Il conviendrait de trouver des personnes intéressées par la station de Saint-Lary et susceptibles d'apporter leur vision.
- Transfert de compétence petite enfance : réorientation du mode de fonctionnement. D'une homogénéisation globale est désormais retenu le maintien des spécificités de chaque partie du territoire avec les particularités de gestion de chaque site. Le but, ne pas dégrader ce qui existe. Les structures d'altitude ne sont pas concernées.
- Maison de Santé / réponse SISA : les professionnels ont sollicité un aménagement des loyers et la mise en place d'un nouvel échancier. En ce qui concerne le montant du loyer, une réunion de concertation sera organisée courant 2021.
- Festi Flocons : annulé compte tenu des contraintes sanitaires.
- Etape du Tour de France, le 14 juillet 2021 : Muret – St Lary Soulan-Col du Portet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures.

Le Conseil Municipal,



Le Maire,

André MIR